



Sommaire du n° 1

- P1 : En Bref
- P2 : Actualités et Travaux
- P3 : Commissions communales / délégations intercommunales
- P4 : Notre vie quotidienne - culture et loisirs -

Juin 2014

A grands traits, quelques points de repère depuis les élections du 23 mars et la désignation du maire et des adjoints du 28 mars.

Au fil de la vie municipale

Grâce à votre soutien manifesté le 23 mars (74% de participation et 70% en faveur de la liste « Un savoir-faire pour Pezou »), la nouvelle équipe a pris ses fonctions afin d'administrer la commune pour les 6 années à venir..

Le 28 mars, le Conseil Municipal (à l'exception des deux élus de l'autre liste) ont désigné maire et adjoints :

Alain SOPENA : Maire
Daniel ROUSSINEAU : 1er adjoint
Michelle DAGUET : 2ème adjoint
Nicolas JANSSEN / 3ème adjoint

Depuis cette date, 5 réunions de Conseil Municipal, et de nombreuses réunions de syndicats et CPHV ont jalonné nos emplois du temps

Nous vous invitons à assister à nos réunions publiques (Conseil Municipaux) et à consulter les procès verbaux de ces réunions sur l'affichage municipal.

De plus, nous vous invitons à nous faire part de votre expertise et/ou expérience auprès des responsables des commissions..

Vous trouverez dans ce 1er numéro d'Entre Nous quelques points de repère sur le travail réalisé depuis 2 mois...

Je remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son dévouement, ses compétences et sa disponibilité mettant ainsi son expérience au service de toutes et tous.

Le Maire, Alain SOPENA

Élections Européennes

Principaux résultats des élections européennes à Pezou :
(384 votes exprimés sur 837 inscrits)

*	Bernard MONOT (FN)	134 voix / 35 %
*	Brice HORTEFEUX (UMP)	62 voix / 16 %
*	Jean-Paul DENADOT (PS)	58 voix / 15 %
*	Sophie AUCONIE (UDI/MODEM)	51 voix / 13%

Commerce ambulant

Depuis début juin, un nouveau commerce ambulant s'installe tous les lundis soir sur la place de l'Eglise.

La Sandwicherie Daniel vous propose des sandwiches américains, des paninis, des frites maison....

Vous pouvez aussi passer commande au 06 66 50 66 33

Et puis n'oubliez pas que des commerçants ambulants s'installent tous les jeudis matin sur la place de l'Eglise (primeurs, fleurs, fromages, vêtements... selon les semaines).

L'Habit Box

Un conteneur de récupération des vêtements et chaussures en bon état a été installé près des conteneurs à verre de Valdem rue des Prés, à proximité de la station d'épuration du Bourg.

Les vêtements qui y sont déposés sont triés pour être soit revalorisés et vendus en magasin de vêtement d'occasion, (il faut pour cela qu'ils soient propres et en bon état), soit transformés en chiffon.

N'hésitez pas à y déposer les vêtements et chaussures en bon état que vous n'utilisez plus au lieu de les jeter.



Actualités

Ont été élus le 23 mars : Mesdames et Messieurs Alain SOPENA, Michelle DAGUET, Daniel ROUSSINEAU, Agnès FRADET, Nicolas JANSSEN, Frédérique LAUNAY, Aurélien LEMOINE, Laurence LUSSEAU, Jérôme BRILLARD, Marie-Christine MARMINIA-DIETSCH, Pierre SOLON, Sonia BROSSÉ, Christophe TISSIER, Christelle BRAUD et David RENIER.

La répartition des responsabilités (commissions et représentations dans les syndicats intercommunaux) est résumée dans le tableau de la page 3 ci contre.

Suite aux démissions successives d'élus de la liste « Jeunes, Dynamiques et Engagés pour Pezou » et en fonction de leur éventuelle participation, ces commissions seront réactualisées.

Un évènement majeur a perturbé ce début de mandat : l'incendie du Club 2000 ne permettant plus les activités afférentes. (clubs de foot, Vétérans de Pezou ou les équipes féminines du Haut Vendômois, entre autres). Assurances et experts sont mobilisés et doivent se rencontrer début juillet pour envisager les suites à donner.

Le PLU (après enquête publique et travail de la commission du même nom) est arrivé à son terme après 3 années de travail). Il a été adopté en conseil municipal le 3 juin.

Travaux

Le chantier de réhabilitation de la place de l'Eglise avance dans un déroulé normal, les entreprises (VRD et espaces verts) devraient être désignées (après appel d'offres) autour du 15 août, pour un début des travaux prévu mi septembre (3 mois de travaux de VRD). Les accès piétons à la supérette et à la Salle des Fêtes seront préservés durant la totalité des travaux. Seul le stationnement sur la place sera réduit et les véhicules devront être stationnés prioritairement sur le parking de la Gare où l'abribus sera transféré. Le plan du réaménagement est consultable en mairie et à la salle des Polyvalente (sur la porte d'entrée)

Deux tables de pique-nique avec accès handicapé seront installées au bord du Loir, de part et d'autre du pont.

Fin de la réhabilitation de l'ancienne Poste en 1 logement type 4 et 1 studio.

Après travail de la commission voirie, des interventions ponctuelles seront réalisées à l'automne.

En juin, de nouveaux revêtements de sol ont été installés au Point Lecture inauguré le 28 juin et dans les locaux mis à disposition de l'association « Le Rendez-Vous des Doudous ».

Une réflexion est en cours pour réhabiliter la station d'épuration du Bourg, qui a déjà 40 ans, et la mise en séparatif d'une partie du réseau qui l'alimente. C'est une opération estimée à 1,6 million d'euros... Affaire à suivre à l'automne et en 2015 pour une programmation des travaux.

28 juin, bénédiction des cloches avant leur mise en place dans le clocher sur un beffroi renforcé courant juillet. Un cadran dit squelette sera aussi installé sur la façade.

Sigles utilisés dans le tableau ci-contre
















CAUE : Comité d'Aménagement d'Urbanisme & d'Environnement
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CPHV : Communauté de Communes du Perche & Haut Vendômois
CNAS : Centre National d'Action Sociale
COS : Comité des Œuvres Sociales

O.T.S.I. : Office de Tourisme Syndicat d'Initiative de Vendôme
SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
SIDELC : Syndicat Intercommunal d'Electrification du Loir et Cher
SIERAVL : Syndicat Intercommunal d'Etudes de Réalisations et d'Aménagement de la Vallée du Loir
OTIPHV : Office de Tourisme Intercommunal

SIGPC : Syndicat Intercommunal de la Gestion du Personnel Communal
SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
SMPV : Syndicat Mixte du Pays Vendômois
VALDEM : syndicat intercommunal de collecte de traitement et de VALorisation des DÉchets Ménagers du Vendômois

Entre Nous



P=Président R=responsable T=Titulaire S=Suppléant X=membre	membres des commissions intercommunales													délégués des syndicats intercommunaux						représentants dans d'autres organismes												
	Appels d'Offres	VOIRIE	Impôts directs	Finances - Budget	TRAVAUX DE BATIMENTS	CIMETIERE	Assainissement	FETES ET CEREMONIES	COMMUNICATION-BULLETIN	RELATIONS AVEC ASSOCIATIONS	SALLE POLYVALENTE	Responsables du personnel	PLU	PCS	CCAS	CPHV	VALDEM	SNVS	SIAEP	SI/PC	SIDELC	SYNDICAT DU COLLEGE DE MOREE	SIEVAL et PAYS D'ACCUEIL	SNPV	SYNDICAT DU GRATTELOUP	COSICMAS	CAUE	OTIPHVOTSI VENDOME	SPORTS	CORRESPONDANT DEFENSE		
COMMISSIONS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX →																																
MEMBRES DU CONSEIL ↓																																
A. SOPENA 	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	T		X		T												
D. ROUSSINEAU 	T	R		X		X	X	X				X	X	X			S		T	T										X		
M. DAGUET 	S			X		X	X							X						T		S				X						
N. JANSSEN 				R	R	X	X						R	R		T					T			T						X		
A. FRADET 							X		X					X			X					T							X			
F. LAUNAY 	S							X					X		T							S		T				X				
A. LEMOINE 		X		X			X		X	X		X							T				T		T							
L. LUSSEAU 							X							X								T					X	X				
J. BRILLARD 		X					X	X				X					X	S						S								
MC DIETSCH 				X			X		X					X										S			X					
P. SOLON 	T	X		X					X			X									S			S					X			
S. BROU 	T							X						X																		
C. TISSIER 	S	X			X		X															S										
D. RENIER 																																
C. HEBERT 								X	X																							



Notre vie quotidienne

Pour éviter les soucis de voisinage,

◆ **Respectons les horaires pour nos travaux de jardinage et bricolage**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h

◆ **Roulons doucement** et pensons à nos enfants et nos amis les bêtes et respectons une circulation modérée à proximité de l'école en période scolaire.

◆ **Luttons contre l'isolement**, prenons des nouvelles de nos voisins et soyons attentifs aux plus fragiles, notamment en cas de canicule.

◆ **Accompagnons** nos employés communaux, Olivier, Thierry et Michel qui veillent à l'embellissement de notre village en fleurissant nos propres maisons, jardins, balcons et fenêtres.

◆ **Ramassons** les déjections de nos toutous et trions nos déchets

Manifestations publiques officielles

Le 28 juin : 18h30 : bénédiction et baptême des nouvelles cloches

Le 2 juillet : ouverture au public du nouveau Point Lecture avec accès Internet Public

Le 14 juillet : Dépôt de gerbe au monument aux morts à l'occasion de la Fête Nationale, suivi du traditionnel vin d'honneur.

Culture et Loisirs

Grâce à nos associations, à leurs présidents et membres bénévoles, la vie locale s'organise et se dynamise autour de rencontres conviviales et d'activités variées pour tous.

Dates à retenir pour cet été

Le 28 juin : Fête du Village à l'ancien camping avec le repas champêtre organisé par le Comité des Fêtes ANOUE et l'Amicale des Pompiers, la retraite aux Flambeaux, le feu d'artifice et le bal.

Le 29 juin : Fête de l'école LA LOIRELLE à l'ancien camping

Le 17 août : Vide Grenier du Comité des Fêtes ANOUE à l'ancien camping.



Récemment, des jeunes ont été vus jetant leurs vélos depuis le pont et plongeant ensuite dans le Loir.

Pratique dangereuse s'il en est et strictement interdite par arrêté

En application de la délibération du conseil d'administration du 11 juin 2014 sur la réforme des rythmes scolaires, les horaires d'école seront modifiés comme suit à compter de la rentrée scolaire 2014/2015:

-les lundi, mardi, jeudi et vendredi

maternelles, CP et CE1

9h/12h et 13h45/16h

CE2, CM1 et CM2

9h/12h15 et 14h/16h

-le mercredi matin

pour toutes les classes

9h/12h

Garderie du matin inchangée pour les 5 matinées
7h15 à 8h50

Garderie du soir

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h à 19h

- le mercredi 12h à 13h

Transports scolaires: (circuits inchangés)- inchangés le matin

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 16h20

- le mercredi à partir de 12h10

Bonnes vacances à tous